

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 21 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 21 octobre à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante); BIAVA Denis (suppléant); BILLAUX Béatrice; BOÉTÉ Cécile; BOULANGER Servane; BURLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CALLONNEC Claude; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHAPPÉ Fanny; CHARLES Olivier; CHEVALIER Hervé; CLEC'H Vincent; CORBEL Samuel (suppléant); DOYEN Virginie; DUMAIL Michel; ÉCHEVEST Yannick; GAUTIER Guy; GIUNTINI Jean-Pierre; GOUAULT Jacky; GOUDALLIER Benoît; GRAEBER Sophie; GUILLOU Claudine; GUILLOU Rémy; JOBIC Cyril; KERHERVÉ Guy; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE CALVEZ Michel; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques; LE FLOC'H Patrick; LE FOLL Marie-Françoise; LE GALL Annie; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Philippe; LE GOFF Yannick; LE JANNE Claudie; LE LAY Alexandra; LE LAY Tugdual; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; LE MEUR Daniel (suppléant); LE MEUR Frédéric; LE MOIGNE Yvon; LE SAOUT Aurélie; LE VAILLANT Gilbert; LEYOUR Pascal; LINTANF Joseph; LOZAC'H Claude; MOURET Patricia; NAUDIN Christian; PARISCOAT Dominique; PIRIOU Claude; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; RANNOU Hervé; RASLE-ROCHE Morgan; RIOU Philippe; ROLLAND Paul; SALOMON Claude; TALOC Bruno; TERTRAIS Isabelle (suppléante); THOMAS David (suppléant); VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CONNAN Josette à LE GAOUYAT Samuel; HERVÉ Gildas à LE SAOUT Aurélie; INDERBITZIN Laure-Line à CHARLES Olivier; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard; LE BLEVENNEC Gilbert à LE JANNE Claudie; LE HOUÉROU Annie à GOUDALLIER Benoît; PAGNY Gilles à GRAEBER Sophie; PRIGENT Jean-Yvon à ÉCHEVEST Yannick; PUILANDRE Elisabeth à NAUDIN Christian; SALLIOU Pierre à PONTIS Florence; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude; BOUCHER Gaëlle; BOUILLENNEC Rachel; BREZELLEC Marcel; CONNAN Guy; DUPONT Frédéric; LARVOR Yannick; LE FLOC'H Éric; QUENET Michel; SCOLAN Marie-Thérèse; VAROQUIER Lydie.

<u>Nombre de conseillers en exercice :</u>		88 Titulaires - 43 suppléants
Présents	66	
Procurations	11	
Votants	77	
Absents	11	

DEL2025-10-224**FINANCES : BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Les montants inscrits au Budget Principal nécessitent un réajustement, objet de la présente décision modificative, au vu des consommations de crédits.

Au sein de la section de fonctionnement, les modifications de crédits sont les suivantes :

- Augmentation de 250 000 € du chapitre 011 Charges à caractères générales notamment pour ajuster les crédits suite à la signature de marchés concernant la politique Habitat,
- Augmentation du chapitre 014 Atténuations de produits afin de régulariser le versement de la taxe de séjour perçue par l'agglomération à l'Office de Tourisme pour un montant de 275 000 €,
- Ajustement du chapitre 65 Autres charges de gestions courantes pour un montant de 150 000 € (évolution SDIS 2024/2025, Coop des masques sortie du capital, Centre de santé et admissions en non valeurs),
- De compléter de 50 000 € le chapitre 66 Charges financières et de 25 000 € le chapitre 67 Charges exceptionnelles pour permettre l'annulation de titres d'exercice antérieurs.
- Afin d'équilibrer la section, il est proposé de réduire les chapitre 012 Charges de personnels et chapitre 68 Dotations aux provisions et dépréciations de 550 000 € et 200 000 €
- Côté recettes pour solder la participation au sein de la COOP des Masques il est proposé de retirer 40 000 € du chapitre 70 Produits de services et de les ajouter sur le chapitre 78 Reprises sur amortissement dépréciations et provisions.

Plusieurs ajustements sont à réaliser au niveau de la section d'investissement :

- Une réaffectation des Crédits de Paiements au sein des AP ainsi qu'une réduction de 70 001 €,
- L'ajout de crédit au chapitre 45 en dépenses et en recettes pour deux opérations : Projet de travaux Moulin Quéré à Pabu 130 000 € et le CCR Contrat Chaleur Renouvelable 126 000 € (partenariat avec l'ADEME),
- L'augmentation de 120 000 € au chapitre 16 pour le remboursement de capital d'emprunt sollicité tôt dans l'année et le paiement de la ligne de crédits,
- Doter le chapitre 27 de crédit : 1 € pour permet l'achat de 10 titres « Action Logement Immobilier »,
- Régulariser la prise de parts sociales au sein de la COOP des Masques en ajoutant 50 000 € au chapitre 26 en recettes.

Les différents mouvements ci-dessus détaillés nécessitent d'ajuster les crédits ainsi qu'il suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM
Chap 011 - Charges de gestion courante	250 000,00 €	Chap 70 - Produits de services	40 000,00 €
Chap 012 - Charges de personnels	-550 000,00 €	Chap 78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	40 000,00 €
Chap 014 - Atténuations de produits	275 000,00 €		
Chap 65 - Autres charges de gestion courante	150 000,00 €		
Chap 66 - Charges financières	50 000,00 €		
Chap 67 - Charges exceptionnelles	25 000,00 €		
Chap 68 - Dotations aux provisions et dépréciations	-200 000,00 €		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Chap 16 - 1641 - Emprunt	120 000,00 €	26 - 261 - Titres de participation	50 000,00 €
Chap 20 - Immobilisations incorporelles	-55 000,00 €		
Chap 204 - Subventions d'équipements versées	606 520,00 €		
Chap 21 - Immobilisations corporelles	9 000,00 €		
Chap 23 - Immobilisations en cours	-630 521,00 €		
Chap 27 - 271 - Titres immobilisés	1,00 €		
Chap 45 - 45812 - Opérations sous mandats (Chaleur)	126 000,00 €	Chap 45 - 45822 - Opérations sous mandats (Chaleur)	126 000,00 €
Chap 45 - 45818 - Opérations sous mandats (GEMAPI)	130 000,00 €	Chap 45 - 45828 - Opérations sous mandats (GEMAPI)	130 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	306 000,00 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	306 000,00 €

Les différents mouvements ci-dessus détaillés nécessitent d’ajuster les Crédits de Paiements des AP ainsi qu’il suit :

Programme AP	BP	DM	CP Budgété 2025
AP01 TRES HAUT DEBIT INTERNET	2 117 000 €	- €	2 117 000 €
AP04 HABITAT- INVEST LOGEMENT SOCIAL	1 241 000 €	200 000 €	1 441 000 €
AP05 HABITAT-INVEST PARC PRIVE	451 000 €	371 000 €	822 000 €
AP07 HABITAT-INVEST REVITALISATION	172 000 €	- €	172 000 €
AP08 HABITAT-PLH ET PRE-OPERATIONNEL	10 000 €	10 000 €	- €
AP09 ETUDES PLUI ET REVISIONS PLU	50 000 €	20 000 €	30 000 €
AP12 FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES	150 000 €	15 000 €	165 000 €
AP13 SIEGE DE L'AGGLOMERATION	514 000 €	- €	514 000 €
AP14 AIDES AUX ENTREPRISES	200 000 €	50 000 €	250 000 €
AP17 AIDES AU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	62 000 €	7 000 €	69 000 €
AP55 MILIEUX AQUATIQUES	386 000 €	10 000 €	396 000 €
AP56 GUINGAMP GARE	165 000 €	4 000 €	169 000 €
AP57 OUTIL COLLECTIF PROFESSIONNELS DE LA MER	45 900 €	45 000 €	90 900 €
AP58 SITES ET MAISONS NATURE	338 000 €	- €	338 000 €
AP59 ETUDES PREALABLES	217 900 €	33 000 €	184 900 €
AP60 SYSTEME D'INFORMATION ET OUTILS DE COMMUNICATION	156 800 €	- €	156 800 €
AP61 MOBILIER ET MATERIELS DES EQUIPEMENTS	396 700 €	- €	396 700 €
AP62 FLOTTE AUTOMOBILE ET ENGINS	325 300 €	- €	325 300 €
AP63 MILIEUX NATURELS	29 000 €	- €	29 000 €
AP64 AMENAGEMENTS DE TERRAINS ET RESEAUX	307 000 €	- €	307 000 €
AP65 AMENAGEMENTS DES BATIMENTS	487 400 €	- €	487 400 €
AP66 ACQUISITIONS FONCIERES	- €	- €	- €
AP67 POLE ENFANCE JEUNESSE DE BOURBRIAC	1 037 700 €	663 721 €	373 979 €
AP68 AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE	425 000 €	- €	425 000 €
AP69 ESPACE AQUALUDIQUE GUINGAMP	170 000 €	- €	170 000 €
AP78 SUBVENTIONS AUX INVESTISSEMENTS DES PARTENAIRES	187 800 €	53 280 €	134 520 €
AP79 MAISON DES SOLIDARITES	82 000 €	- €	82 000 €
AP80 MICRO CRECHE BOURBRIAC	24 200 €	8 000 €	32 200 €
TOTAL PROGRAMMATION - Dépense	9 748 700 €	- 70 001 €	9 678 699 €

Vu le budget primitif 2025 ;

Vu la nomenclature comptable M57 ;

Vu le vote du BP 2025 le 25 mars 2025 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir débattu, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Approuve la présente décision modificative, qui s'équilibre à 0 € en section de fonctionnement et 306 000 € en section d'investissement.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Joseph LINTANF

